



COMMUNE DE WELLIN ENGAGE
Contrat de remplacement et réserve d'engagement – 28h30/semaine
PUERICULTEURS (H/F)

Finalité de la fonction :

Le puériculteur (H/F) exerce une mission importante dans l'encadrement des tout-petits. Sa fonction paramédicale consiste à assurer les soins d'hygiène et de santé : donner le bain, langer les bébés, les habiller et les déshabiller, éventuellement les masser, les nourrir et préparer les biberons et les repas. Il/elle organise les temps de repos et veille au bien-être de l'enfant, en installant un environnement calme et sécurisé à cet effet. En cas de maladie, il/elle administre les médicaments prescrits par le médecin.

Aptitudes liées à la fonction :

Compétences et actions

- Travailler seul et/ou en équipe
- Connaître et comprendre les besoins des enfants et leurs stades de développement
- Appliquer les normes de sécurité, de santé et d'hygiène pour prévenir les accidents et éviter les contagions
- Reconnaître les symptômes de maladies et apporter les premiers soins
- Préparer des repas adaptés à l'âge des enfants
- Proposer des jeux, jouets et des activités adaptés à l'âge des enfants
- S'exprimer clairement
- Observer les enfants, évaluer, et adapter (et ce en collaboration avec la direction)
- S'organiser et faire preuve de professionnalisme
- Compléter les carnets de présence, le cahier ONE et les cahiers de communication
- Respecter la déontologie de la profession et le secret professionnel

Savoir-être

- Reconnaissance de l'enfant comme une personne à part entière
- Observation de l'enfant et de ses besoins
- Bon contact avec les enfants
- Dynamisme et réactivité
- Disponibilité en fonction des besoins du service
- Patience, tolérance et douceur
- Imagination et créativité
- Sens de l'observation, écoute active et vigilance
- Réflexivité par rapport aux pratiques
- Accompagner les émotions de l'enfant et soutenir sa conscience de lui-même
- Contribuer à son développement sensori-moteur (marche, propreté) dans le respect de son rythme propre et en partenariat avec les parents

Conditions d'accès à l'emploi :

- être belge ou citoyen de l'Union européenne ou être titulaire d'un permis de travail.
- avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- jouir des droits civils et politiques.
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction : un extrait de casier judiciaire modèle 2 devra être produit.
- justifier de la possession des aptitudes physiques et psychiques exigées pour la fonction à exercer : la vaccination contre la rubéole est exigée. Un examen médical sera réalisé par MENSURA pour vérifier l'aptitude.
- être âgé de 18 ans au moins.
- être titulaire d'une formation de puériculteur (H/F) ou assimilé au sens des exigences de l'ONE : agent d'éducation, aspirant en nursing, auxiliaire de l'enfance, éducateur, éducateur spécialisé.
- réussir un examen d'engagement.
- être titulaire d'un passeport APE est un plus.

Echelle barémique :

D2 : Min. 32.413,34 - Max. 43.891,12 : montant annuel à temps plein brut indexé hors allocations

Avantage : chèques-repas de 6 euros (l'intervention de l'agent dans un chèque repas est de 1,09 €)

Une simulation de traitement peut être obtenue sur simple demande sur l'adresse mail suivante : emilie.herman@wellin.be

Candidature :

Les candidatures seront adressées au Collège communal pour le 21 septembre 2026.

Le dossier de candidature devra être adressé sous pli recommandé avec accusé de réception à la poste, la date de signature de l'accusé de réception faisant foi, au Collège communal – Grand Place 1 à 6920 Wellin – ou déposé en mains propres au guichet de l'administration communale avec toutes les pièces énumérées ci-dessous :

- lettre de candidature motivée
- curriculum vitae
- copie du diplôme requis
- un extrait de casier judiciaire modèle 2 daté de moins de trois mois
- copie recto-verso de la carte d'identité

Pour toute question, vous pouvez contacter Mme Léonard, Directrice Générale de la Commune de Wellin, au 084/43.00.51 ; ou Mme Motet, Directrice de la crèche « Au Pays des Nutons », au 084/43.33.97.